



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### « Lutte contre la précarité menstruelle » sur le Parc naturel régional de la Brenne

---

#### 1. INTRODUCTION

Les produits d'hygiène intime constituent pour les femmes un produit de première nécessité. Toutefois, certaines d'entre elles n'y ont pas accès en quantité suffisante. Ainsi, selon l'étude «Hygiène et précarité en France » publiée par l'Ifop et l'association Dons solidaires en mars 2021, la précarité menstruelle concernerait près de 1,7 million de femmes en France. La problématique d'accès aux protections périodiques affecte en particulier les femmes en situation de précarité. D'après le rapport de Dons solidaires, si près d'une française sur dix a déjà manqué de produits périodiques pour des raisons financières, ce chiffre s'élève à 24 % pour les femmes pauvres et 39 % pour les bénéficiaires d'associations. 17 % d'entre elles déclarent manquer le travail en raison de leurs menstruations et de leur incapacité à se procurer des protections. Aussi, comme l'a souligné le rapport de la sénatrice Madame Schillinger, les conséquences de la précarité menstruelle sont nombreuses. Elle peut voir des répercussions sur le bien-être et l'estime de soi, être source d'inquiétude voire d'un sentiment de honte. Elle impacte également la vie sociale et peut encourager le décrochage sportif ou le renoncement au travail. Enfin, la précarité menstruelle représente un enjeu sanitaire, en témoignent les risques posés par le renouvellement insuffisant de protections ou l'usage de produits non adaptés qui peuvent entraîner des infections ou mener au syndrome du choc toxique, ou les risques posés par les perturbateurs endocriniens et substances nocives présents dans de nombreux produits d'hygiène couramment commercialisés. Les problématiques socio-sanitaires liées aux menstruations demeurent toutefois insuffisamment connues, en raison du tabou entourant la question des règles.

#### 2. OBJET

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet de **sélectionner au moins 5 structures, accueillant ou accompagnant des personnes en situation de précarité sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne**, ayant pour projet d'implanter un distributeur de protections périodiques saines et gratuites, et de participer à la sensibilisation sur la précarité menstruelle, les menstruations, les enjeux de santé et de développement durable qui y sont liés.

Cette action s'inscrit dans le cadre du **Contrat Local de Santé**<sup>1</sup> porté par le Parc naturel régional de la Brenne.

---

<sup>1</sup> Le **Contrat Local de Santé** a pour objectif principal de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de Santé. Les actions, qui y sont définies, visent à prévenir et limiter les facteurs d'impact sur la santé (humaine, animale et végétale), notamment auprès des publics les plus fragiles.

### 3. CONTEXTE

Le **diagnostic territorial**<sup>2</sup> fait apparaître une grande fragilité sociale et économique. Les jeunes (15-25 ans) figurent parmi les populations les plus touchées, ainsi que les femmes (emplois précaires) et le milieu agricole. La lutte contre la précarité et l'accompagnement des personnes en situation de précarité sont un enjeu majeur sur le territoire.

Ce travail est animé en partenariat avec la CAF de l'Indre et la MSA Berry Touraine, dans le cadre du Projet Social de Territoire, qui les engage aux côtés du Parc (CTG + Charte Familles).

Afin de renforcer et soutenir l'action de « **lutte contre la précarité menstruelle** » sur son territoire, le Parc engage un programme spécifique sur l'année 2023.

QUOI ?	QUAND ?	POUR QUI ?
<b>Sensibilisation</b> (4h) : précarité menstruelle, représentations et image portée par la société, santé sexuelle, culture positive et commune sur les menstruations, le corps, l'anatomie des femmes, le cycle menstruel et ses fonctions, diversité des outils de recueils menstruels, enjeux de santé.	23 mars 2023 de 14h à 18h Sur inscription	Au moins un référent sur chaque site sélectionné + tous les acteurs au contact du public, dont public précaire
<b>Achat d'une mallette d'animation partagée</b> contenant des outils d'animation et des ressources	Mars 2023	Tous les acteurs au contact du public
<b>Fabrication locale et installation de distributeurs</b> de protections périodiques (au moins 5 dont 1 mobile)	Avril à fin 2023	5 structures sélectionnées
<b>Fabrication locale et distribution de protections</b> périodiques réutilisables	Avril à fin 2023	5 structures sélectionnées + autres sites si possible
<b>Cycle de 2 ateliers</b> : 1/ les menstruations, la diversité des protections périodiques, les enjeux de santé qui y sont liés 2/ Fabriquer des protections réutilisables (couture main et/ou machine), enjeux de développement durable.	Mai à fin 2023 Sur inscription	Tout public, dont public précaire, accueilli sur les 5 structures sélectionnées et à proximité
<b>Exposition</b> « Précarité menstruelle » et/ou « Sang pour Sang Règles »	ND	Tout public
<b>Travail collectif</b> autour de l'approvisionnement des distributeurs en protections saines et diversifiées, de la pérennisation de la démarche et de son évaluation.	A partir de mai 2023	Au moins un référent sur chaque site sélectionné + autres partenaires

Ce programme sera mis en œuvre en partenariat avec le Planning Familial et Pelagos Couture, ainsi que les ateliers d'insertion d'Idées en Brenne.

Il s'appuiera sur l'expérimentation initiée en 2021 par le Centre Social du Blanc.

<sup>2</sup> Diagnostics téléchargeables sur :

<https://www.parc-naturel-brenne.fr/telechargements/category/38-territoire-sante?download=392:diagnostic-sante-clis-2021-2026>

<https://www.parc-naturel-brenne.fr/telechargements/category/53-convention-caf-msa?download=399:diagnostic-ctg-caf-msa>

#### 4. OBJECTIFS

- Contribuer à **lever les tabous et la stigmatisation** relatifs aux menstruations
- **Sensibiliser** à la précarité menstruelle
- Sensibiliser aux enjeux de santé et de développement durable liés aux menstruations
- **Faciliter l'accès** et le choix de protections périodiques, à titre gratuit ou à un prix symbolique
- Prendre part à **l'action collective** sur le territoire

#### 5. SOUTIEN APPORTE

Le programme est coordonné par le Parc naturel régional de la Brenne. Son déploiement est défini par un COmité de PILotage (COFIL).

Le Parc accompagnera la mise en œuvre des animations, la fabrication et l'installation des équipements, et le lancement de la réflexion collective qui sera engagée afin d'assurer la pérennisation de la démarche. Il contribuera à la valorisation et la diffusion des projets de chaque site et du programme territorial.

Le programme est financé par le Parc, avec le soutien de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP), dans le cadre des « Actions de lutte contre la précarité menstruelle 2022 ». Selon les financements complémentaires qui seront mobilisés, le COFIL pourra envisager d'élargir le déploiement.

Le Parc s'appuie sur **l'expertise et le savoir-faire d'intervenants locaux spécialisés** :

- du **Planning Familial** pour la sensibilisation des acteurs et référents sur les sites sélectionnés, la mallette d'animation partagée et outils ressources, l'exposition, les ateliers.
- de **Pelagos Couture** pour l'atelier de fabrication de culotte menstruelle.
- des ateliers d'**Idées en Brenne** (Ose Recyclage, Mouchoir de Poche) pour la fabrication des distributeurs et des protections réutilisables. Ils feront l'objet d'un travail préparatoire avec les sites sélectionnés, sur la base du dispositif expérimental installé sur le Centre Social au Blanc.

#### 6. CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION

Le projet peut être porté par **toute structure** (collectivité, ERP, association...), **accueillant ou accompagnant des personnes en situation de fragilité et/ou précarité, sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne.**

La sélection des structures sera réalisée par le COFIL, sur la base des candidatures reçues, et selon les critères suivants :

- Commune d'implantation
- Public accueilli/accompagné
- Pertinence du projet au regard de l'activité de la structure et des services proposés
- Engagement de la structure dans la mise en œuvre du projet et dans sa pérennisation. Cet engagement peut prendre différentes formes selon les moyens de la structure : moyens logistiques mobilisés, investissement interne, pérennisation de l'approvisionnement, partenariats, animations...
- Impact attendu du projet au niveau quantitatif et qualitatif (qualité et crédibilité du projet, capacité à mobiliser les acteurs, capacité à accéder et à convaincre le public cible...)

La structure candidate s'engage à :

- **Identifier un référent au moins** au sein de la structure. Il sera en charge de contribuer et faciliter la mise en œuvre du projet, l'installation du distributeur, la sensibilisation des acteurs au sein de la structure, la mobilisation du public, ainsi que d'assurer le suivi et la pérennisation de la démarche sur la structure. Il devra participer à la sensibilisation initiale qui aura lieu le 23 mars de 14h à 18h.
- **Mobiliser les acteurs de la structure et le public qu'elle accueille** sur les temps de sensibilisation et d'ateliers.
- **Assurer l'accueil dans ses locaux ou à proximité d'un cycle de 2 ateliers** à destination du public : salle pouvant accueillir 10 à 20 participants, accueil café/rafraichissements...
- **Contribuer au travail collectif** visant à pérenniser la démarche et l'approvisionnement des distributeurs, à évaluer le programme (bonnes pratiques, freins...)

---

#### **POUR CANDIDATER :**

- Compléter le questionnaire joint et le renvoyer par mail **avant le 13 mars 2023** à [sante@parc-naturel-brenne.fr](mailto:sante@parc-naturel-brenne.fr)  
La sélection sera réalisée du 13 au 20 mars, et l'annonce des lauréats aura lieu le 23 mars 2023, à l'occasion du temps de sensibilisation.
- Inscrire le(s) référent(s), et tout autre acteur de votre structure que vous souhaitez former, sur le temps de sensibilisation qui aura lieu le **23 mars 2023 de 14h à 18h** (lieu à confirmer). Lien d'inscription : <https://forms.gle/TnvFhMCnbkdovXi76>

#### **CONTACT :**

Anne RUFFET – Chargée de mission Santé, Coordinatrice du Contrat Local de Santé  
02 54 28 12 12 / [sante@parc-naturel-brenne.fr](mailto:sante@parc-naturel-brenne.fr)



## QUESTIONNAIRE

### « Lutte contre la précarité menstruelle » sur le Parc naturel régional de la Brenne

---

A retourner par mail avant le 13 mars 2023 à [sante@parc-naturel-brenne.fr](mailto:sante@parc-naturel-brenne.fr)

#### **INFORMATIONS SUR LA STRUCTURE**

Structure porteuse du projet : .....

Adresse : .....

Responsable de la structure : .....

Effectifs : ..... professionnels + ..... bénévoles

Présentation de la structure, mission(s), service(s) : .....

.....  
.....

Public accompagné/accueilli : *(préciser le nombre, l'âge et le pourcentage de public précaire)* .....

.....  
.....

Nom du(des) référent(s) nommé(s) sur ce projet : .....

.....  
.....

Fonction(s) : .....

.....

Mail : ..... Tel : .....

#### **INFORMATIONS SUR LE PROJET**

La structure...

- est candidate pour l'installation d'un distributeur
- dispose déjà d'un distributeur
- est candidate pour un cycle de 2 ateliers à destination de son public bénéficiaire

